OCSTAT GENÈVE OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE

Aspects statistiques

N° 92

# L'enquête suisse sur la population active de 1991 : quelques résultats pour le canton de Genève

Juillet 1993

L'Office cantonal de la statistique produit et recueille des informations dans tous les domaines de la statistique, les met à disposition et les diffuse. Il assure également la coordination de la statistique publique sur le plan cantonal.

**Principaux modes de diffusion :**

***Publications***
Voir liste en page 4 de couverture

***Téléphone***
022 / 787 67 07 (accès principal à l'Office)
022 / 787 67 67 (indice des prix à la consommation)

***Télécopieur***
022 / 736 29 45

***Vidéotex***
*5703 ou *STAT#

***Centre de documentation***
Ouvert au public de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

**Office cantonal de la statistique**
8, rue du 31-Décembre
Case postale 6255 1211 Genève 6

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
République et canton de Genève

OCSTAT GENÈVE OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE

**Aspects statistiques**

**N° 92**

# L'enquête suisse sur la population active de 1991 : quelques résultats pour le canton de Genève

**Sommaire** Page


| | | |
|---|---|---|
| | Introduction | 3 |
| | Définitions | 4 |
| 1. | L'ensemble des personnes touchées par l'enquête | 5 |
| 2. | Volume de travail | 6 |
| 3. | Travail du week-end et types d'horaire journalier | 7 |
| 4. | Situation dans la profession et formation | 8 |
| 5. | Le revenu professionnel | 12 |
| 6. | Conclusions | 16 |
| | Annexe | 17 |
| | Bigliographie | 18 |


*Auteur : Christine Dellsperger (Tél. 787 67 37)*

Juillet 1993

STATISTIQUE GENÈVE

## Introduction

L'enquête suisse sur la population active (ESPA) a été réalisée pour la première fois en 1991 par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Depuis lors, elle est effectuée chaque année au cours du deuxième trimestre. Le but principal de l'ESPA est de fournir des données sur la population résidante active de la Suisse et sur de nombreux aspects du monde du travail. C'est ainsi qu'on peut disposer maintenant de renseignements touchant à des domaines tels que les caractéristiques socio-démographiques de la population âgée d'au moins 15 ans, et plus particulièrement de la population active occupée, les types d'activités, les conditions de travail, la mobilité professionnelle, la quête d'emploi, les revenus ainsi que certaines caractéristiques des ménages interrogés. L'ESPA comble une lacune importante de la statistique suisse et permet également une meilleure comparaison avec les données des autres pays européens.

L'enquête se base sur un échantillon aléatoire tiré de l'annuaire téléphonique des PTT (registre TERCO). Une personne est sélectionnée au hasard dans chaque ménage retenu et interrogée par téléphone. En 1991, environ 16 000 interviews ont été réalisées au niveau suisse. Les résultats, pondérés en fonction du nombre de personnes dans le ménage interrogé ainsi que de la structure par âge et par sexe, peuvent être extrapolés à l'ensemble de la population résidante permanente[1]. Une description plus détaillée de l'enquête se trouve en annexe (page 17).

Initialement l'échantillon suisse ne permet en principe pas de fournir des résultats au niveau cantonal. Cependant, à la demande du canton, l'échantillon genevois a été doublé par rapport à l'échantillon prévu afin de disposer de données représentatives. Ainsi, en 1991, 1 644 interviews valides ont pu être réalisées à Genève, ce qui correspond à un rapport d'environ une personne interrogée sur 193 habitants. Comme pour toute enquête par sondage, les résultats extrapolés de l'ESPA sont affectés d'erreurs aléatoires. Les résultats présentés ici sont donc des estimations se situant dans des fourchettes d'erreurs. Plus le nombre de personnes interrogées est restreint, plus cette fourchette est importante. C'est pour cette raison qu'à l'échelon du canton, il n'est pas possible de disposer de résultats aussi détaillés qu'à l'échelon suisse.

Une partie des renseignements fournis par l'ESPA peuvent être obtenus également à travers les recensements fédéraux de la population qui, cependant, n'ont lieu que tous les dix ans. Une différence importante par rapport aux résultats des recensements jusqu'en 1980 réside dans le fait que pour l'ESPA, conformément aux définitions internationales, il suffit de travailler une heure au cours de la semaine précédant l'enquête pour être considéré comme personne active occupée.

Le texte qui suit présente quelques résultats de 1991 pour le canton de Genève. Il s'agit là bien entendu d'un choix de certains aspects qui nous semblent importants et qui concernent en premier lieu la population active occupée. D'autres résultats pourraient bien sûr être étudiés, par exemple ceux ayant trait à la situation des ménages ou aux personnes non actives. Pour des raisons liées à la relativement petite taille de l'échantillon, signalées plus haut, les résultats sont en général peu détaillés. Ils sont extrapolés à l'ensemble de la population résidante du canton et arrondis à la centaine. De ce fait, les totaux indiqués dans les tableaux ne correspondent pas toujours à la somme des chiffres qui les composent. Les chiffres mis entre crochets se basent sur moins de 30 interviews et sont peu significatifs.

---

[1]Base : Statistique de l'état annuel de la population de l'OFS.

## Définitions

| | |
|---|---|
| Population résidante permanente | L'ESPA prend en considération la population résidante âgée de 15 ans ou plus. Pour la population étrangère, les saisonniers et les détenteurs de permis de courte durée sont exclus. |
| Population active occupée | Selon l'ESPA, sont considérées comme actives occupées toutes les personnes âgées de 15 ans ou plus qui, durant la semaine précédant l'enquête, ont exercé une activité rémunérée d'au moins une heure ou qui sont officiellement au service d'un employeur, mais absentes pour cause de maladie, vacances etc. |
| Chômeurs | Est considérée comme chômeur toute personne âgée d'au moins 15 ans qui n'exerce aucune activité rémunérée, qui recherche activement un emploi et qui est à même de travailler, indépendamment du fait d'être inscrite ou non auprès d'un office de l'emploi. |
| Population active | La population active comprend les personnes actives occupées ainsi que les chômeurs. |
| Taux d'activité | Ce taux équivaut au rapport des personnes actives à l'ensemble de la population résidante âgée de 15 ans ou plus, exprimé en pour cent. |
| Population non active | Ce terme désigne les personnes âgées de 15 ans ou plus qui ne font partie ni des actifs occupés ni des chômeurs. |
| Travail à temps partiel | Les personnes travaillant à temps partiel sont les actifs occupés ayant déclaré, lors de l'enquête, travailler à temps partiel. Le nombre d'heures effectuées par semaine peut varier entre une et environ quarante. |

## 1. L'ensemble des personnes touchées par l'enquête

Si l'enquête suisse sur la population active vise en premier lieu à connaître les caractéristiques des personnes exerçant une profession, elle englobe néanmoins l'ensemble de la population résidante permanente âgée d'au moins 15 ans. Le tableau 1 donne un aperçu de la composition de cette population.

*Canton de Genève* *Tableau 1*

**Population résidante permanente âgée de 15 ans ou plus selon le statut sur le marché du travail, en 1991**

| | Hommes | | Femmes | | Total | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % |
| **Population active** | **117 500** | **79** | **89 900** | **53** | **207 400** | **65** |
| Chômeurs | [2 900] | [2] | [3 100] | [2] | 6 000 | 2 |
| Population active occupée | 114 600 | 77 | 86 800 | 52 | 201 500 | 63 |
| Indépendants | 20 500 | 14 | 5 600 | 3 | 26 100 | 8 |
| Salariés | 85 800 | 57 | 78 000 | 46 | 163 900 | 52 |
| Autres | 8 300 | 6 | [3 200] | [2] | 11 500 | 4 |
| **Population non active** | **32 100** | **21** | **78 500** | **47** | **110 600** | **35** |
| Personnes en formation | 9 700 | 6 | 11 600 | 7 | 21 200 | 7 |
| Femmes/hommes au foyer | [500] | - | 28 500 | 17 | 29 000 | 9 |
| Rentiers | 18 600 | 12 | 34 800 | 21 | 53 400 | 17 |
| Autres personnes non actives | [3 300] | [2] | [3 600] | [2] | 7 000 | 2 |
| **Population totale de 15 ans ou plus** | **149 600** | **100** | **168 400** | **100** | **318 000** | **100** |

Globalement, 65 % des personnes âgées de 15 ans ou plus font partie de la *population active*. Pour les hommes, le taux d'activité est de 79 %, pour les femmes de 53 %. Les chômeurs, définis selon la norme internationale, ne comprennent donc pas seulement les chômeurs inscrits auprès d'un office de l'emploi, mais également les autres personnes à la recherche d'un emploi.

La *population active occupée* représente 63 % de la population de 15 ans ou plus. C'est de cette catégorie de population dont il sera question dans les chapitres suivants. Retenons pour l'instant qu'il s'agit de salariés dans 81 % des cas. Les personnes classées sous "autres" sont essentiellement des collaborateurs familiaux et des apprentis.

La *population non active* comprend principalement trois groupes : les personnes en formation, les personnes s'occupant de leur foyer et les rentiers. La catégorie "autres personnes non actives" comprend celles qui n'ont pu être classées dans un de ces trois groupes. Comme on peut s'y attendre, les personnes en formation sont en grande majorité des jeunes (88 % ont moins de 25 ans). Les personnes au foyer sont quasi exclusivement des femmes. Parmi elles, 46 % ont des enfants de moins de 15 ans et un tiers sont âgées de 25 à 39 ans. La catégorie "rentiers" comprend surtout des retraités, mais également d'autres personnes vivant d'une rente. Pratiquement deux tiers sont de sexe féminin et 18 % ont moins de 65 ans. Une petite partie de l'ensemble des personnes âgées de 65 ans ou plus se trouve dans des catégories autres que "rentiers", à savoir les actifs (surtout des hommes) ou encore les femmes au foyer.

Précisons bien que la catégorie "non actifs" comprend exclusivement les personnes n'exerçant aucune activité rémunérée. L'étudiant, la femme au foyer ou le retraité par exemple, qui n'ont une activité lucrative que d'une heure ou deux par semaine, font partie de la population active occupée.

*Canton de Genève* *Graphique 1*

**Population âgée de 15 ans ou plus selon le statut sur le marché du travail, en 1991**

Répartition en pour cent pour chaque sexe

## 2. Volume de travail

Comme indiqué au tableau 1, environ 201 500 personnes résidant à Genève exercent une activité professionnelle en 1991. 80 % déclarent travailler à plein temps et 20 % à temps partiel. Cette dernière proportion est de 38 % chez les femmes, et seulement d'environ 6 % chez les hommes. Pour l'ensemble de la Suisse, on compte 9 % d'hommes travaillant à temps partiel contre 53 % de femmes. Notons que ce deuxième chiffre est nettement plus élevé qu'à Genève.

*Canton de Genève* *Graphique 2*

**Personnes actives occupées selon le sexe et le taux d'occupation, en 1991**

Répartition en pour cent

Les femmes sont donc beaucoup plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel. Ceci est particulièrement vrai pour les femmes mariées. En effet, si chez les célibataires, environ une femme sur quatre travaille selon un horaire réduit, chez les mariées c'est une sur deux. Pour les hommes, cette tendance est inverse : 13 % des célibataires travaillent à temps partiel, tandis que pour les mariés, la part est minime (environ 3 %, chiffre peu significatif). Ces résultats confirment un comportement bien

connu : en général, ce sont plutôt des hommes jeunes, en formation, qui travaillent peu d'heures, tandis que chez les femmes, le travail à temps partiel est davantage lié aux obligations familiales qu'elles doivent assumer.

Les personnes travaillant à temps partiel semblent, pour la plupart, avoir choisi cette modalité. En effet, plus de 80 % d'entre elles ne désirent pas travailler selon un horaire complet. Chez les personnes occupées à plein temps, par contre, 29 % ont répondu qu'elles préféreraient travailler à temps partiel. Si cette proportion est de 23 % pour les hommes (travaillant à plein temps), elle atteint 41 % chez les femmes.

Quelle est la *durée hebdomadaire normale de travail* (selon le contrat) pour les personnes occupées à *plein temps* ? D'après les résultats de l'enquête, la moyenne est de *42,2 heures par semaine* (Suisse : 43,3 heures). Une différence importante apparaît entre indépendants et salariés : pour les premiers, la moyenne hebdomadaire se situe à 53 heures, pour les deuxièmes à environ 41 heures. Pour les salariés, la durée du travail est le plus souvent liée aux conditions en vigueur dans la branche économique. En distinguant hommes et femmes (indépendants et salariés), on obtient, pour ces dernières, une durée moyenne inférieure, à savoir 40,3 heures hebdomadaires contre 43,1 heures pour les hommes.

Pour les personnes travaillant à *temps partiel*, la moyenne s'établit à 21,2 heures par semaine. Dans ces cas, le nombre d'heures hebdomadaires peut varier considérablement (entre une et presque 40 heures), correspondant à des taux d'occupation très diversifiés. Cependant, ceux ne travaillant que quelques heures par semaine sont peu nombreux, et un nombre relativement important de personnes travaillent selon un horaire qui correspond à un "mi-temps". Un tiers des personnes concernées ont une durée de travail entre 20 et 22 heures par semaine et un peu plus de 40 % travaillent entre 20 et 25 heures.

## 3. Travail du week-end et types d'horaire journalier

L'enquête sur la population active fournit quelques données inédites sur les conditions de travail, et en particulier sur les horaires. Regardons d'abord comment le travail lucratif se répartit sur les *7 jours de la semaine*. Un premier constat frappant : les personnes qui, normalement, travaillent uniquement du lundi au vendredi ne représentent que deux tiers de la totalité des actifs occupés. Parmi ceux-ci, environ 30 % disent travailler parfois le week-end. Ne reste donc qu'environ *47 % pour ne jamais travailler le week-end* (Suisse : 41 %). Le graphique 3 donne un aperçu global de la situation.

*Canton de Genève* *Graphique 3*

**Jours de la semaine et du week-end consacrés normalement au travail, en 1991**

Répartition des personnes actives occupées, en pour cent

Remarque : sous "autres" ont été classées les personnes travaillant uniquement durant le week-end ainsi que celles travaillant certains jours de la semaine et le dimanche.

Parmi les personnes qui travaillent d'habitude pendant le week-end, environ 40 % le font uniquement le samedi. Ainsi, sur l'ensemble des personnes exerçant une activité professionnelle, 80 % ne travaillent normalement pas le dimanche. Il est évident que le travail du week-end est lié à la branche d'activité : sont concernés avant tout la restauration, le commerce de détail, les transports, mais également les services de santé, l'enseignement et l'agriculture.

Qu'en est-il des *types d'horaires journaliers* ? La moitié (52 %) des personnes sont astreintes à un horaire fixe, environ un quart (27 %) travaillent selon un horaire mobile avec des heures bloquées et 18 % ont un horaire entièrement libre. Très peu de personnes, par contre, travaillent en équipe (environ 3 %). Ces données sont valables pour l'ensemble des actifs occupés, y compris les indépendants. Ces derniers disposent d'ailleurs plus souvent que les employés d'un horaire libre.

Le *travail de nuit* est rare. On constate que très peu de personnes travaillent entre minuit et 6 heures du matin. Si l'on inclut celles travaillant le soir, à partir de 19 heures, l'effectif est légèrement plus élevé, mais reste peu significatif (environ 1 %). Plus important, par contre, est le nombre de personnes qui *travaillent habituellement le soir*, c'est-à-dire entre 19 heures et minuit, et, pour certaines, également durant des heures de la journée. En effet, environ 9 % des actifs occupés sont concernés. Notons cependant que la grande majorité (environ 80 %), ont des *horaires uniquement de jour*, c'est-à-dire entre 6 heures du matin et 19 heures.

Globalement, les types d'horaires se répartissent de la manière suivante[2] :

| | |
|---|---|
| Uniquement la journée (6h à 19h) | 80 % |
| Le soir (19h à minuit) et éventuellement la journée | 9 % |
| La nuit (minuit à 6h) et éventuellement le soir | [1 %] |
| Sans horaire particulier | 10 % |
| Total | 100 % |

Si 80 % des personnes ne travaillent habituellement pas le soir ou la nuit, il y en a cependant un bon tiers qui disent travailler *parfois le soir*, ce qui évidemment relativise quelque peu ce chiffre élevé. Sans doute s'agit-il là souvent d'*heures supplémentaires*, pratique semble-t-il assez répandue. En effet, il est étonnant de constater qu'à la question "Vous arrive-t-il fréquemment de travailler davantage que la durée de travail prévue dans votre contrat ?", une personne sur deux répond par oui. En moyenne, ces heures supplémentaires sont estimées par les personnes interrogées à cinq heures trois quarts par semaine. Les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes à effectuer des heures supplémentaires et les cadres en font davantage que les salariés sans fonction d'encadrement.

## 4. Situation dans la profession et formation

Le tableau 2 présente la situation dans la profession telle que l'enquête permet de l'établir. On peut distinguer principalement deux catégories, les indépendants et les salariés. La distinction employés - ouvriers n'a pas été retenue; il faudrait en effet recourir à une analyse des professions pour l'établir. En ce qui concerne les *indépendants*, qui représentent 13 % des personnes actives occupées, leur proportion est élevée comparée aux résultats du recensement de la population de 1980 (environ 8 %). Cet écart s'explique en partie par la prise en compte des personnes ne travaillant que très peu d'heures à leur propre compte.

[2]Non compris les apprentis.

*Canton de Genève* *Tableau 2*

**Population active occupée selon la situation dans la profession, en 1991**

| | Hommes | | Femmes | | Total | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % |
| Indépendants | 20 500 | 18 | 5 600 | 6 | 26 100 | 13 |
| Salariés | | | | | | |
| sans fonction d'encadrement | 53 600 | 47 | 63 700 | 73 | 117 300 | 58 |
| avec fonction d'encadrement | 18 200 | 16 | 9 700 | 11 | 27 900 | 14 |
| membres de la direction | 13 600 | 12 | [3 900] | [4] | 17 500 | 9 |
| Apprentis | 6 300 | 5 | [1 800] | [2] | 8 000 | 4 |
| Autres[1] | [2 500] | [2] | [2 200] | [3] | [4 700] | [2] |
| **Total** | **114 600** | **100** | **86 800** | **100** | **201 500** | **100** |

*1. Collaborateurs familiaux, salariés sans indication.*

En ce qui concerne les *salariés*, trois catégories ont été définies : les personnes sans fonction d'encadrement, celles ayant des fonctions d'encadrement et les membres de la direction de l'entreprise. Notons que l'attribution aux deux premières catégories se base sur les réponses données à la question "s'agit-il d'un poste avec du personnel sous vos ordres ou sans personnel sous vos ordres ?".

Plus de la moitié (58 %) des personnes actives occupées sont donc des salariés sans fonction d'encadrement. Les différences entre les hommes et les femmes sont relativement marquées : il y a d'une part une proportion d'indépendants nettement plus importante chez les premiers, à savoir 18 % contre seulement 6 % chez les femmes. D'autre part, les salariés avec fonction d'encadrement ou membres de la direction représentent 28 % des hommes et seulement 15 % environ des femmes. Chez ces dernières, en revanche, on compte à peu près trois salariées sans fonction d'encadrement sur quatre actives occupées, tandis que chez les hommes, ce rapport n'est que d'environ un sur deux.

*Canton de Genève* *Graphique 4*

**Population active occupée selon la situation dans la profession et le sexe, en 1991**

Quel est le *niveau de formation* des personnes actives occupées ? Il s'agit ici du niveau de formation achevée le plus élevé, défini selon trois catégories - niveaux primaire, secondaire et tertiaire - qui englobent les formations suivantes :

niveau primaire : pas de formation, école obligatoire, formation élémentaire;

niveau secondaire : apprentissage, école professionnelle à plein temps, école de formation générale, maturité;

niveau tertiaire : maîtrise, haute école professionnelle, université.

*Canton de Genève* *Tableau 3*

**Population active occupée selon le niveau de formation atteint le plus élevé, en 1991**

Sans les apprentis

| | Hommes | | Femmes | | Total | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % |
| Niveau primaire | 17 800 | 16 | 16 300 | 19 | 34 100 | 18 |
| Niveau secondaire | 52 000 | 48 | 42 400 | 50 | 94 400 | 49 |
| Niveau tertiaire | 38 600 | 36 | 26 400 | 31 | 65 000 | 33 |
| **Total** | **108 300** | **100** | **85 100** | **100** | **193 400** | **100** |

Selon le tableau 3, environ un tiers des actifs occupés ont acquis une formation de niveau tertiaire, une personne sur deux de niveau secondaire et environ 18 % n'ont pas de formation. Les différences entre hommes et femmes sont relativement faibles, les femmes ayant globalement un niveau de formation légèrement inférieur à celui des hommes.

Ce résultat pour le canton de Genève paraît assez surprenant. En effet, pour l'ensemble de la Suisse, la proportion des personnes ayant une formation de niveau tertiaire est nettement moins élevée. Elle se situe à 19 %. De même, l'écart entre les deux sexes est plus marqué : 25 % des hommes ont acquis une formation tertiaire contre seulement 11 % des femmes. Une des explications possibles réside dans le fait que Genève est essentiellement un canton-ville et possède par ailleurs un système de formation très développé. Il faut également noter qu'au-delà des erreurs aléatoires inhérentes à la taille de l'échantillon, la classification des niveaux de formation pose des problèmes liés à la diversification des systèmes de formation en Suisse. Ce phénomène est encore accentué dans le canton de Genève en raison de la très forte proportion d'étrangers (plus d'un tiers de la population résidante), dont la formation est parfois difficile à comparer à celle des Suisses. Malgré ces réserves, on peut affirmer que *le niveau de formation des personnes actives occupées du canton de Genève est supérieur à la moyenne de la Suisse et que les différences entre les sexes y sont moins marquées.*

Voyons maintenant la relation entre le niveau de formation atteint et la situation dans la profession.

*Canton de Genève* *Tableau 4*

**Population active occupée selon le niveau de formation et la situation dans la profession, en 1991**

Sans les apprentis

| | Niveau primaire | | Niveau secondaire | | Niveau tertiaire | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Nombre | Pour cent | Nombre | Pour cent | Nombre | Pour cent |
| Indépendants | [2 900] | [9] | 12 800 | 14 | 10 400 | 16 |
| Salariés | | | | | | |
| sans fonction d'encadrement | 25 900 | 76 | 60 400 | 64 | 31 000 | 48 |
| avec fonction d'encadrement | [3 700] | [11] | 12 900 | 14 | 11 300 | 17 |
| membres de la direction | [1 000] | [3] | 5 200 | 6 | 11 200 | 19 |
| Autres[1] | [600] | [2] | [3 000] | [3] | [1 100] | [2] |
| **Total** | **34 100** | **100** | **94 400** | **100** | **65 000** | **100** |

*1. Collaborateurs familiaux, salariés sans indication.*

Comme on pouvait s'y attendre, le niveau de formation exerce clairement une influence sur la situation dans la profession. En effet, c'est parmi les personnes ayant une formation de niveau tertiaire, c'est-à-dire universitaire ou relevant d'une haute école professionnelle, qu'on trouve la plus forte proportion de cadres. Les personnes ayant une formation de niveau primaire (pas de formation professionnelle reconnue) sont dans les trois quarts des cas des salariés sans fonction d'encadrement. Pour ceux possédant une formation de niveau secondaire, on en compte environ deux tiers et au niveau de formation tertiaire environ une personne sur deux. D'autre part, la proportion des indépendants s'accroît avec le niveau de formation : au niveau primaire, on n'en compte qu'environ 9 % contre 16 % au niveau tertiaire.

L'enquête nous donne quelques autres informations qui peuvent être intéressantes dans ce contexte : dans quelle mesure les personnes interrogées *exercent-elles effectivement la profession qu'elles ont apprise ?* Il est assez étonnant de constater que c'est le cas pour seulement un peu plus de la moitié de l'ensemble des personnes actives occupées ayant reçu une formation. En effet, 47 % travaillent dans une autre profession. Pour les hommes, le changement de profession est légèrement plus fréquent que pour les femmes. Ces résultats pour Genève sont pratiquement identiques à ceux obtenus au niveau suisse.

Une autre information disponible concerne *l'ancienneté dans l'entreprise*, c'est-à-dire le nombre d'années passées dans cette entreprise. Elle dépend bien sûr de l'âge de la personne interrogée, mais également d'autres facteurs. Le tableau 5 résume les réponses obtenues à cette question.

*Canton de Genève* *Tableau 5*

**Population active occupée selon l'ancienneté dans l'entreprise actuelle, en 1991**

Sans les apprentis

| | Hommes | | Femmes | | Total | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % |
| Jusqu'à 1 an | 13 500 | 13 | 15 200 | 18 | 28 700 | 15 |
| 1 - 3 ans | 19 900 | 19 | 16 100 | 19 | 36 100 | 19 |
| 3 - 6 ans | 19 100 | 18 | 16 800 | 20 | 35 900 | 19 |
| Plus de 6 ans | 53 200 | 50 | 36 400 | 43 | 89 600 | 47 |
| **Total** | **105 700** | **100** | **84 500** | **100** | **190 200** | **100** |
| Sans réponse | 2 700 | | 500 | | 3 200 | |

Environ la moitié des personnes actives occupées (47 %) travaillent depuis plus de 6 ans dans la même entreprise. Cette part est légèrement plus faible pour les femmes que pour les hommes. Chez les hommes, 32 % occupent leur poste depuis moins de trois ans; pour les femmes, ce chiffre est de 37 %. Les résultats sont à peu près les mêmes pour l'ensemble de la Suisse : 48 % travaillent dans la même entreprise depuis plus de 6 ans. La différence entre hommes et femmes est cependant un peu plus marquée pour la Suisse. Là, en effet, si 54 % des hommes travaillent dans la même entreprise depuis plus de 6 ans, ce n'est le cas que pour 40 % des femmes.

## 5. Le revenu professionnel

L'enquête suisse sur la population active fournit entre autres des renseignements concernant le revenu professionnel des personnes interrogées. Les données présentées ici se rapportent au revenu professionnel mensuel brut, allocations familiales non comprises. Pour le canton de Genève, environ trois quarts des personnes interrogées ont indiqué leur revenu, un quart ont refusé de répondre ou n'étaient pas en mesure de le faire. C'est chez les indépendants qu'on trouve le plus de non-réponses. Les apprentis ont été exclus.

Examinons d'abord brièvement le revenu mensuel réel, c'est-à-dire le montant du salaire ou du revenu, indépendamment du taux d'occupation.

*Canton de Genève* *Tableau 6*

**Répartition des personnes actives occupées selon le revenu professionnel mensuel brut, en 1991**

Tous taux d'occupation confondus, en pour cent

| | Hommes | | Femmes | | Total | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | % | % cumulés | % | % cumulés | % | % cumulés |
| Moins de 2 000 francs | [3,3] | [3,3] | 15,8 | 15,8 | 8,9 | 8,9 |
| 2 000 - 2 999 | [4,5] | 7,8 | 16,1 | 31,9 | 9,7 | 18,6 |
| 3 000 - 3 999 | 10,3 | 18,1 | 19,4 | 51,3 | 14,4 | 33,0 |
| 4 000 - 4 999 | 26,0 | 44,1 | 22,1 | 73,4 | 24,3 | 57,3 |
| 5 000 - 5 999 | 16,3 | 60,4 | 10,8 | 84,2 | 13,8 | 71,1 |
| 6 000 - 6 999 | 11,9 | 72,3 | [7,6] | 91,8 | 9,9 | 81,0 |
| 7 000 - 7 999 | 9,1 | 81,4 | [3,1] | 94,9 | 6,4 | 87,4 |
| 8 000 - 9 999 | 8,9 | 90,3 | [3,3] | 98,2 | 6,4 | 93,8 |
| 10 000 - 14 999 | 7,5 | 97,8 | [1,6] | 99,8 | 4,9 | 98,7 |
| 15 000 et plus | [2,2] | 100,0 | [0,2] | 100,0 | [1,3] | 100,0 |
| **Total** | **100,0** | | **100,0** | | **100,0** | |

Ce tableau montre que, globalement, presque un quart des personnes ayant répondu gagnent entre 4 000 et 5 000 francs par mois. La moitié se situe dans la tranche de revenus de 3 000 à 6 000 francs et seulement environ 6 % touchent 10 000 francs ou plus. Les différences entre hommes et femmes sont très importantes. Presque trois quarts des femmes ont un revenu inférieur à 5 000 francs, les hommes, n'étant que 44 % environ. Rappelons dans ce contexte que 38 % des femmes et seulement 6 % des hommes déclarent travailler à temps partiel.

Afin de pouvoir comparer véritablement les revenus professionnels, il faut bien sûr tenir compte du taux d'occupation. C'est pourquoi nous avons converti les revenus réels à un taux équivalant à une durée de travail de 40 heures par semaine. Ceci donne la répartition des revenus standardisés, présentée dans le tableau 7.

*Canton de Genève* *Tableau 7*

**Répartition de la population active occupée selon le revenu professionnel mensuel brut, par sexe, en 1991**

Revenu standardisé à une durée de travail de 40 heures par semaine, en pour cent

| | Hommes | | Femmes | | Total | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | % | % cumulés | % | % cumulés | % | % cumulés |
| Moins de 2 000 francs | [1,0] | [1,0] | [4,3] | [4,3] | [2,5] | [2,5] |
| 2 000 - 2 999 | [4,6] | [5,6] | 11,2 | 15,5 | 7,5 | 10,0 |
| 3 000 - 3 999 | 15,4 | 21,0 | 18,3 | 33,8 | 16,7 | 26,7 |
| 4 000 - 4 999 | 25,5 | 46,5 | 21,2 | 55,0 | 23,6 | 50,3 |
| 5 000 - 5 999 | 13,7 | 60,2 | 19,5 | 74,5 | 16,3 | 66,6 |
| 6 000 - 6 999 | 11,5 | 71,7 | 9,4 | 83,9 | 10,6 | 77,2 |
| 7 000 - 7 999 | 9,7 | 81,4 | [4,3] | 88,2 | 7,3 | 84,5 |
| 8 000 - 9 999 | [7,4] | 88,8 | [4,9] | 93,1 | 6,3 | 90,8 |
| 10 000 - 14 999 | [6,9] | 95,7 | [4,8] | 97,9 | 5,9 | 96,7 |
| 15 000 et plus | [4,3] | 100,0 | [2,1] | 100,0 | [3,3] | 100,0 |
| **Total** | **100,0** | | **100,0** | | **100,0** | |

Par rapport au tableau précédent, les revenus sont bien sûr un peu plus élevés. Il faut noter également que les salaires des personnes travaillant plus de 40 heures par semaine sont en réalité supérieurs au niveau du salaire standardisé. Ceci vaut surtout pour le revenu professionnel des personnes indépendantes, dont la durée hebdomadaire de travail - si elles travaillent à plein temps - est en moyenne de 53 heures d'après les résultats de l'enquête. La distribution des revenus est illustrée par les graphiques 5 et 6.

*Canton de Genève* *Graphique 5*

**Répartition de la population active occupée selon le revenu professionnel mensuel brut, en 1991**

Revenu standardisé à une durée de travail de 40 heures par semaine, en pour cent

*Canton de Genève* *Graphique 6*

**Répartition de la population active occupée selon le revenu professionnel mensuel brut, par sexe, en 1991**

Revenu standardisé à une durée de travail de 40 heures par semaine

En pour cent pour chaque sexe

Quel est le *revenu professionnel moyen?* Pour répondre à cette question, nous avons retenu la médiane[3], mesure qui est préférable à la moyenne arithmétique. Cette dernière est en effet trop influencée par les valeurs extrêmes et moins apte à caractériser une distribution asymétrique.

Pour l'ensemble des personnes ayant répondu, le revenu professionnel médian est de 4 950 francs par mois. Pour les hommes, il s'établit à 5 200 francs, pour les femmes à 4 800 francs.

Il est intéressant d'analyser le revenu en fonction de quelques facteurs ayant un impact déterminant sur son niveau. Deux variables ont été retenues : la situation dans la profession et le niveau de formation achevée le plus élevé (présentés au chapitre précédent). Les résultats obtenus sont indiqués dans le tableau 8.

[3]Le revenu médian partage en deux effectifs égaux l'ensemble des revenus rangés par valeur croissante.

*Canton de Genève* *Tableau 8*

**Revenu professionnel médian selon le sexe, en francs, en 1991**

Revenu mensuel brut, standardisé à une durée de travail de 40 heures par semaine

| | Hommes | Femmes | Total |
|---|---|---|---|
| **Ensemble** | **5 200** | **4 800** | **4 950** |
| **Selon le niveau de formation achevée** | | | |
| Primaire | 4 030 | 3 340 | 3 850 |
| Secondaire | 4 900 | 4 760 | 4 830 |
| Tertiaire | 7 430 | 6 060 | 6 770 |
| **Selon le statut dans la profession** | | | |
| Indépendant | 5 310 | [3 920] | 4 500 |
| Salarié sans fonction d'encadrement | 4 760 | 4 550 | 4 700 |
| Salarié avec fonction d'encadrement | 6 210 | 5 790 | 5 980 |
| Salarié membre de la direction | 7 680 | [5 830] | 7 540 |

Le revenu médian s'élève avec le *niveau de formation*. L'écart de revenu entre les personnes ayant une formation de niveau secondaire et celles de niveau tertiaire est assez important (respectivement 4 830 francs et 6 770 francs). Parmi ces dernières se trouve sans doute la majorité des cadres. C'est pour ce niveau de formation également que la fourchette des revenus est la plus large. Pour ce qui est des différences entre revenus masculins et féminins, c'est au niveau de formation tertiaire qu'on observe le plus grand écart.

En ce qui concerne le *statut dans la profession*, il se vérifie que le salaire s'élève avec des responsabilités accrues. Le revenu médian passe en effet de 4 700 francs pour les employés sans fonction d'encadrement à 5 980 pour ceux ayant une fonction d'encadrement et à 7 540 pour ceux faisant partie de la direction. Le revenu des indépendants appelle quelques remarques: il semble en effet plutôt bas ce qui est, du moins partiellement, lié à la standardisation des revenus à 40 heures par semaine. Le revenu des indépendants, dont la moyenne d'heures de travail hebdomadaire se situe d'après l'enquête aux alentours des 53 heures, est ainsi artificiellement abaissé. En ce qui concerne les disparités des revenus des deux sexes, c'est chez les salariés sans fonction dirigeante qu'on note l'écart le plus faible (4 760 francs par mois pour les hommes contre 4 550 francs pour les femmes). Chez les indépendants, par contre, la différence est très marquée. Il faut relever que l'effectif assez faible de réponses de femmes dans cette catégorie rend ce chiffre moins fiable que chez les hommes.

Signalons pour terminer que la médiane des revenus standardisés de l'ensemble des salariés (donc sans les indépendants), selon le sexe, issus de l'ESPA 1991, a été comparée aux résultats de l'enquête pilote de 1991 sur les salaires dans le canton de Genève, effectuée par le SCS et l'OFIAMT[4]. Les résultats présentés ici sont remarquablement proches de ceux de l'enquête pilote sur les salaires, basée, elle, sur un très grand échantillon. Ceci confirme la validité des résultats obtenus à travers l'ESPA.

[4]Voir *La structure des salaires à Genève en octobre 1991*, Aspects statistiques n° 90, SCS, Genève, 1992.

## 6. Conclusions

Cette brève description de la population active du canton de Genève met en lumière quelques-uns des résultats issus de la première enquête suisse sur la population active. A défaut d'une analyse détaillée, impossible à réaliser à cause de la taille restreinte de l'échantillon, ces résultats apportent certaines informations inédites, en particulier sur les horaires de travail, les heures supplémentaires, l'ancienneté dans l'entreprise ou encore le revenu professionnel. A partir de cette source très riche, quelques autres aspects pourraient être développés tels que la durée des contrats de travail, la formation continue ou également la situation des ménages. Les domaines touchés par l'enquête sont en effet très nombreux. A l'échelon du canton, cependant, l'exploitation de certaines de ces données se trouve limitée. Ainsi, par exemple, une analyse du chômage ne peut être envisagée étant donné l'effectif trop faible de l'échantillon.

Les données présentées ici se basent sur les résultats de 1991. A partir de cette date, il est possible de disposer chaque année de résultats issus de l'ESPA grâce à l'augmentation de l'échantillon genevois, prise en charge par le canton. Une partie de ces résultats seront publiés, d'autres seront disponibles auprès de l'Office cantonal de la statistique.

## Annexe

## Description de l'enquête

Ce texte a été tiré de la publication de l'Office fédéral de la statistique intitulée *"L'enquête suisse sur la population active (ESPA), Tableaux 1991"*. Il concerne l'enquête à l'échelon suisse.

C'est au printemps 1991 que l'Office fédéral de la statistique (OFS) a effectué l'enquête suisse sur la population active (ESPA) pour la première fois. L'ordonnance du Conseil fédéral du 12 mars 1989 (RS 431.946.17) en fixe le but, l'objet, la date et la méthode; l'obligation de garder le secret, le devoir de vigilance et la protection des données y sont réglés également.

L'ESPA a pour but principal de fournir annuellement, entre deux recensements de la population, des données sur la structure socio-économique de la population résidante de la Suisse et sur sa participation à la vie active. Grâce à l'application stricte de définitions internationales, l'ESPA permet en outre de calculer, pour la première fois, un nombre assez important d'indicateurs du marché du travail qui sont comparables à l'échelle internationale. La Suisse rejoint ainsi les autres pays de l'OCDE et ceux de la Communauté européenne, qui effectuent des enquêtes de ce type depuis les années 60 déjà.

L'ESPA sera effectuée annuellement, sur la base d'un échantillon tiré au hasard. Certaines des personnes qui en font partie seront interrogées plusieurs années consécutives (cinq au maximum). Cette méthode permet d'observer de près l'évolution du marché du travail et de faire des analyses longitudinales de carrières professionnelles.

Pour l'enquête suisse sur la population active (ESPA) de 1991, un échantillon de 24 000 ménages a été tiré au hasard de l'annuaire téléphonique. L'Office fédéral de la statistique a informé par écrit ces ménages sur les objectifs de l'ESPA. Ensuite, les instituts mandatés (LINK de Lucerne et MIS de Lausanne) les ont contactés par téléphone.

Au début de l'interview, on a déterminé au hasard une personne de référence par ménage. Celle-ci a fourni quelques données socio-démographiques sur chacun des membres du ménage avant de répondre, pendant une vingtaine de minutes, à des questions sur la profession, le type de contrat de travail, les horaires, les conditions de travail, la branche, la mobilité professionnelle, la quête d'emploi, le chômage, la formation, l'inactivité, la surveillance des enfants, les conditions de logement et le revenu.

Les personnes âgées de 15 ans ou plus[5], de nationalité suisse ou non, constituaient l'univers de base. Pour en faire partie, les étrangers devaient avoir un permis d'établissement ou une autorisation annuelle de séjour. Les saisonniers, les personnes résidant en Suisse pendant une brève période, les frontaliers et les requérants d'asile étaient donc exclus de l'analyse. La participation à l'ESPA de 1991 était facultative. 16 000 interviews ont pu être réalisées. 4 300 ménages ont préféré ne pas participer. 1 400 adresses n'étaient pas correctes. 1 200 personnes n'ont pas pu être atteintes, malgré de nombreuses tentatives (une trentaine, dans certains cas); l'enquête écrite faite par la suite pour en découvrir la cause a montré qu'il s'agissait surtout de résidences secondaires, situées dans des régions touristiques. Enfin, 1 200 ménages n'ont pas pu être interrogés parce qu'ils ne savaient aucune des trois langues de l'interview (allemand, français, italien) ou que leur âge posait un problème insurmontable.

[5]Abonnées au téléphone.

## Bibliographie

### Publications relatives aux résultats de l'ESPA pour la Suisse :

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *L'Enquête suisse sur la population active, Tableaux 1991*, Statistique de la Suisse, Emploi et vie active, Berne 1992.

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *La vie active en Suisse. Résultats de la première enquête suisse sur la population active (ESPA) de 1991*, Berne 1992.

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *L'Enquête suisse sur la population active (ESPA): le relevé de 1991*, documentation de presse, Berne, décembre 1991.

BUHMANN Brigitte. *L'enquête suisse sur la population active. Pleins feux sur le monde du travail*, La Vie économique, 1992, 10 : 42-48.

# Collection "Aspects statistiques"

## Derniers numéros parus

**N° 81 Décembre 1990**
Mouvement des entreprises dans le canton de Genève

**N° 82 Mars 1991**
Economie genevoise : rétrospective 1990

**N° 83 Mai 1991**
RFE 1985 : 10. La dépendance économique à Genève

**N° 84 Mai 1991**
L'acquisition de la nationalité suisse dans le canton de Genève

**N° 85 Juin 1991**
Evolution et niveau des loyers à Genève; situation à fin 1990

**N° 86 Février 1992**
Economie genevoise : rétrospective 1991

**N° 87 Janvier 1992**
Bénéfice imposable des sociétés de capitaux à Genève
Evolution des dépenses publiques du canton de Genève et de ses communes selon une optique fonctionnelle

**N° 88 Octobre 1992**
Transports et pendulaires à Genève : résultats de deux enquêtes

**N° 89 Décembre 1992**
Mélanges démographiques

**N° 90 Décembre 1992**
La structure des salaires à Genève en octobre 1991

**N° 91 Mars 1993**
Economie genevoise : rétrospective 1992

**N° 92 Juillet 1993**
L'enquête suisse sur la population active de 1991 : quelques résultats pour le canton de Genève

## Liste complète des numéros parus

Disponible sur demande

## Prix 1993

| | |
|---|---|
| Ce numéro | 10 F |
| Abonnement annuel (6 à 8 numéros par an) | 40 F |
| Abonnement combiné | 80 F |
| Abonnement général | 250 F |

## Renseignements et commandes

Téléphone : 022 / 787 67 07
Télécopieur : 022 / 736 29 45

# Publications de l'Office cantonal de la statistique

## Données générales

***Annuaire statistique***
Environ 340 pages, parution vers la fin du mois d'octobre; recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton de Genève et ses communes

***Mémento statistique***
Dépliant annuel paraissant en mai (gratuit)

***Bulletin statistique***
Bulletin mensuel de 8 pages, complété d'une feuille trimestrielle de données suisses et d'un cahier récapitulatif paraissant en mars

## Données commentées, analyses

Quatre séries identifiables par leur couleur

***Aspects statistiques***
Couleur bleue, 4 à 6 numéros par an; série consacrée à la présentation commentée et illustrée de sujets divers traités périodiquement ou d'études ponctuelles. Dans cette série paraît chaque année, au début mars, une rétrospective sur l'économie genevoise

***Données statistiques***
Couleur jaune, 8 à 10 numéros par an; série permettant la diffusion rapide de résultats statistiques sous la forme de tableaux brièvement commentés

***Etudes et documents***
Couleur rouge, diffusion par souscription; documents techniques ou données statistiques ayant valeur d'archives

***Reflets conjoncturels***
Couleur brune; trimestriel traitant de la conjoncture économique à Genève

## Feuilles périodiques diverses

***Marche des affaires***
Feuilles de couleur orange

*Industrie* : résultats du test conjoncturel; feuille mensuelle avec complément trimestriel

*Hôtellerie* : résultats du test conjoncturel; feuille trimestrielle

*Construction* : résultats de l'enquête sur l'activité de la construction et choix d'indicateurs conjoncturels complémentaires; feuille trimestrielle

***Indice genevois des prix de la construction de logements***
Recueil de tableaux, avec commentaires, couleur turquoise, paraissant début juin

***Indices des prix à la consommation***
Feuille mensuelle, couleur violette; tableaux sur les indices suisse et genevois, avec commentaires sur l'indice genevois